

Paris le 18 Octobre 2024

**COMMUNIQUE DU CONSEIL REPRESENTATIF DES FRANÇAIS
D'OUTREMER - CREFOM**

Le *CREFOM* qui est à l'initiative de la loi *EGALITE REELLE EN OUTREMER* du 28 février 2017 entend apporter son soutien plein et entier au mouvement social qui secoue la *Collectivité de Martinique*.

Il rappelle que cette énième révolte sociale fait écho aux différents mouvements qui ont secoué les DOM ces dernières années à savoir 2009 Martinique, 2017 en *Guyane, Mayotte* 2018, *Guadeloupe* 2021 et *Martinique* 2024 avec comme revendication HALTE A LA VIE CHERE !

Le Crefom apporte son total soutien au *RPPRAC*.

Le Crefom salue aussi le sens de la responsabilité politique du Président de la Collectivité Territoriale de Martinique qui a fait la démonstration publique que si les discussions restaient en l'état, les représentants des distributeurs portaient à eux seuls l'entière responsabilité du blocage ceci, sous le regard passif du préfet.

Il ne faut pas se tromper ! L'état porte l'entière responsabilité de ce qui se passe actuellement dans les *OUTREMER*.

Le *CREFOM* rappelle aux compatriotes vivants dans l'hexagone que nous devons nous mobiliser par tous les moyens, car les menaces à peine voilées du ministre de l'intérieur de vouloir judiciaire certains parce qu'ils luttent pour une Egalite réelle sont une honte pour la république.

Pour le CREFOM
Daniel DALIN Président